



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

SÉANCE ORDINAIRE DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'EAU DE LA VALLÉE DU RICHELIEU, TENUE LE 20 MARS 2018, À 19 HEURES 30 MINUTES, AU 1348 CHEMIN DES PATRIOTES, À OTTERBURN PARK.

Étaient présents :

Monsieur Jean-Yves Labadie, président et conseiller de Belœil
Monsieur Daniel Tétrault, premier vice-président et conseiller de Saint-Mathias-sur-Richelieu
Madame Mélanie Dupré, deuxième vice-présidente et conseillère de Saint-Jean-Baptiste
Monsieur Louis Côté, conseiller d'Otterburn Park
Monsieur Émile Grenon Gilbert, conseiller de Mont-Saint-Hilaire
Monsieur Richard Pelletier, conseiller de Saint-Basile-le-Grand
Monsieur Robert Pelletier, conseiller substitut de McMasterville
Monsieur Éric Quirion, conseiller de Sainte-Madeleine

Étaient absents :

Monsieur Martin Dulac, maire de McMasterville

Étaient également présents :

Madame Odette Martin, conseillère substitut de Belœil
Monsieur Jacques Drouin, secrétaire-trésorier de la R.I.E.V.R.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 23 janvier 2018
4. Correspondance
5. Bordereau des déboursés
6. Dépôt des états financiers pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2017
7. Affectation des surplus de l'année financière 2017
8. Compte rendu de la rencontre du 21 février 2018 du comité technique de la RIEVR
9. Programme d'économie d'eau potable 2018 – Réseau Environnement
10. Consommation d'eau pour les mois de janvier et février 2018
11. Divers
12. Interventions de l'assistance
13. Clôture de la séance



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

POINT 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le président, ayant constaté à 19 heures 51 minutes que le quorum était atteint, ouvre la séance.

18-03-010

POINT 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Daniel Tétrault
APPUYÉ PAR Monsieur Robert Pelletier

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit et est adopté, tel que déposé par le secrétaire-trésorier en y ajoutant le point suivant :

11.1 Fourniture de trois variateurs de vitesse de 250 hp

ADOPTÉE

18-03-011

POINT 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 23 JANVIER 2018

IL EST PROPOSÉ PAR Mélanie Dupré
APPUYÉ PAR Monsieur Éric Quirion

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 23 janvier 2018 soit et est adopté, tel que rédigé par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

POINT 4. CORRESPONDANCE

- 18-017 22-01-18 Lettre de MADAME MIREILLE ANGERS, Service à la grande entreprise et aux mutuelles de prévention, CNESST, nous transmettant les documents relatifs à notre participation à une mutuelle de prévention.
- 18-018 23-01-18 Lettre du CENTRE DE COTISATION, CNESST, nous transmettant notre taux de versement périodique 2018 pour le paiement de la prime d'assurance relative à la santé et à la sécurité du travail.
- 18-019 23-01-18 Lettre du CENTRE DE COTISATION, CNESST, nous transmettant notre avis de calcul du taux personnalisé 2018.
- 18-020 26-01-18 Lettre de MONSIEUR BERNARD DESCHAMPS, président-directeur général, LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (MMQ), nous transmettant un chèque de 8 286 \$ pour la ristourne 2017.
- 18-021 06-02-18 Lettre de MONSIEUR DOMINIC ARPIN, directeur du Service des ressources matérielles, COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES, nous transmettant les coordonnées de leur ligne d'urgence à utiliser lors d'avis concernant la distribution d'eau potable sur leur territoire.
- 18-022 19-02-18 Lettre de MADAME DIANE CYR, technicienne en administration, MINISTRE DES FINANCES (Direction du financement long terme), confirmant le solde de la dette à long terme de la Régie au 31 décembre 2017.
- 18-023 23-02-18 Lettre de MADAME MARIE-CHRISTINE LEFEBVRE, avocate et greffière, VILLE DE SAINT-BASILE-LE-GRAND, nous transmettant un extrait de procès-verbal prenant acte du procès-verbal de la séance ordinaire tenue par la Régie le 21 novembre 2017.
- 18-024 14-03-18 Lettre de MADAME MARIE-CHRISTINE LEFEBVRE, avocate et greffière, VILLE DE SAINT-BASILE-LE-GRAND, nous transmettant un extrait de procès-verbal prenant acte du procès-verbal de la séance ordinaire tenue par la Régie le 23 janvier 2018.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

18-03-012 POINT 5. BORDEREAU DES DÉBOURSÉS

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Robert Pelletier
APPUYÉ PAR Monsieur Daniel Tétrault

ET RÉSOLU QUE le bordereau des déboursés numéro 18-02, du chèque numéro 19586 au chèque numéro 19670 du déboursé numéro 201800089 au déboursé numéro 201800240 pour un montant total de 1 156 866,80 \$, soit et est adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

**18-02-013 POINT 6. DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE SE
TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017**

ATTENDU QUE monsieur Robert Arbour, vérificateur, a déposé les états financiers de la Régie pour l'année 2017;

ATTENDU QUE les états financiers ne comportent aucune restriction et, de l'avis du vérificateur, reflètent fidèlement la situation financière de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu au 31 décembre 2017;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont pris connaissance des états financiers

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Louis Côté
APPUYÉ PAR Monsieur Richard Pelletier

ET RÉSOLU D'accepter le dépôt des états financiers de l'année 2017 de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu, tels que soumis par monsieur Robert Arbour, vérificateur.

ADOPTÉE

18-03-014 POINT 7. AFFECTATION DES SURPLUS DE L'ANNÉE FINANCIÈRE 2017

ATTENDU QUE les états financiers pour l'année 2017 de la Régie, tels que déposés par monsieur Robert Arbour, vérificateur, indiquent un excédent des revenus sur les dépenses de 187 466 \$;

ATTENDU QU'en vertu des articles 614 du Code municipal et 468.45 de la Loi des cités et villes, une régie peut disposer de son surplus de l'année financière, soit en le portant au budget de l'année suivante, en l'accumulant au surplus libre ou en le versant aux municipalités membres de la Régie;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Mélanie Dupré
APPUYÉ PAR Monsieur Émile Grenon Gilbert

ET RÉSOLU QUE l'excédent des revenus sur les dépenses de l'année financière 2017, de 187 466 \$, soit et est versé aux municipalités membres conformément à la répartition établie par Jacques Drouin, secrétaire-trésorier comme annexé à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE

**POINT 8. COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DU 21 FÉVRIER 2018 DU
COMITÉ TECHNIQUE DE LA RIEVR**

Le compte rendu de la réunion du 21 février 2018 du comité technique de la RIEVR est joint au présent point.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

18-03-015

POINT 9. PROGRAMME D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE 2018 - RÉSEAU ENVIRONNEMENT

ATTENDU QUE la Régie a reçu une offre d'adhérer au Programme d'économie d'eau potable 2018 de l'organisme Réseau Environnement;

ATTENDU QUE la Régie adhère au Programme d'économie d'eau potable depuis l'an 2004;

ATTENDU QUE la Régie doit promouvoir l'économie d'eau potable, et ce, sur tout son territoire;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Louis Côté

APPUYÉ PAR Monsieur Robert Pelletier

ET RÉSOLU QUE la Régie adhère au Programme d'économie d'eau potable 2018 de l'organisme Réseau Environnement.

ADOPTÉE

POINT 10. CONSOMMATION D'EAU POUR LES MOIS DE JANVIER ET FÉVRIER 2018

Les tableaux de la consommation d'eau par municipalité pour les mois de janvier et février 2018 sont joints au présent point.

POINT 11. DIVERS

18-03-016

11.1 FOURNITURE DE TROIS VARIATEURS DE VITESSE DE 250 HP

ATTENDU QUE la Régie a procédé à un appel d'offres sur invitation auprès de trois (3) entreprises spécialisées dans la fourniture et l'assemblage de variateurs de vitesse;

ATTENDU QUE sur les trois (3) soumissions reçues, la soumission de PPD Automation inc. est la plus basse soumission conforme;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Daniel Tétrault

APPUYÉ PAR Monsieur Richard Pelletier

ET RÉSOLU

QUE ce conseil approuve la soumission et l'octroi du contrat à PPD Automation inc. concernant l'appel d'offres 2018-02 « Fourniture de trois variateurs de vitesse de 250 hp », d'une somme de 89 335,58 \$ taxes incluses, étant la plus basse soumission conforme.

QU'un montant de 50 000 \$ du surplus libre soit affecté à cette dépense.

ADOPTÉE

POINT 12. INTERVENTIONS DE L'ASSISTANCE

Aucune intervention de l'assistance.



No de résolution
ou annotation

18-03-017

POINT 13. CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Daniel Tétrault
APPUYÉ PAR Monsieur Robert Pelletier

ET RÉSOLU QUE la séance soit et est close, tous les points à l'ordre du jour ayant été épuisés.

ADOPTÉE

Il est 20 heures 3 minutes.

Jacques Drouin, ing.
secrétaire-trésorier

Jean-Yves Labadie
président



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

